

Day	Min	Max	Humidity
MER 26	6	12	0
JEU 27	3	14	0
VEN 28	2	16	0
SAM 29	3	20	0
DIM 30	12	20	4
LUN 1er	10	18	4

## Cette semaine

- Gel
- Mildiou
- Black-rot
- Oïdium
- Vers de la grappe
- Erinose
- Acariose
- Divers

## Stades phénologiques

Les stades ont peu évolué cette semaine. Sur les parcelles précoces, le stade "6-7 feuilles étalées" voire "boutons floraux agglomérés" est régulièrement observé (Duras, Chardonnay Merlot, Gamay notamment). Sur les autres parcelles, nous sommes entre "3-4 feuilles étalées et 5-6 feuilles étalées".

Sur les parcelles tardives, quelques bourgeons restent au stade "2-3 feuilles étalées" (secteur tardif et taille tardive).

## GEL

### Analyse de risque

#### Symptômes

Trois épisodes de gel se sont succédés les 19, 20 et 21 avril sur le vignoble gaillacois.



#### Observations

Les dégâts sont hétérogènes sur le vignoble mais peu de secteurs sont épargnés. Les intensités varient de quelques % à 100%. Globalement sur le vignoble, on estime à 20% les dégâts occasionnés.

Les plus grosses pertes sont observées sur les communes de Villeneuve/vère, Giroussens, Brens, Montans, Cunac, Téco, Couffouleux, Les Fédiès...

Dans les côteaux, les dégâts sont généralement limités aux bas-fonds.

Il semblerait que la localisation des parcelles soient le facteur prépondérant lors de cet épisode de gel. En effet, on observe des dégâts sur de nombreux cépages et sur des modes de conduite différents.

Deux phénomènes se sont combinés :

\* des "gelées noires" ce qui signifie que la gelée est due à des convections d'air froid

\* mais aussi, a contrario, des gelées blanches ce qui signifie que les zones les plus humides ont été impactées (proximité de cours d'eau, dans les poches plastiques).

Ces épisodes de froid peuvent aussi avoir des conséquences à plus long terme sur le développement de la future grappe : phénomènes de filage et de coulure, notamment.

#### Préconisations

Aucun traitement n'est préconisé dans le cadre strict de l'épisode de gel.

#### A retenir

Déclarer les dégâts à votre assureur.

**MILDIU****Analyse de risque****Modélisation:**

La maturité de la masse des oeufs est atteinte ou le sera cette semaine. Dès lors, il faut 25 mm de pluie pour engendrer des contaminations de masse. Néanmoins des contaminations élites (faible ampleur) peuvent se produire avec 10mm.

**Préconisations**

En l'état actuel des prévisions, aucun traitement n'est à prévoir car les températures sont faibles et les pluies prévues n'atteignent pas 25mm.

Néanmoins, surveillez les prévisions météorologiques pour la semaine prochaine. Si la quantité de pluie augmente (>25mm), il conviendra de protéger l'évènement contaminant.

\* *Slogan, Sillage, Chaoline, fosétyl/métirame, 4kg/ha*

\* *Unikat, Roxam Combi, zoxamide/mancozèbe, 2kg/ha, **CMR, ZNT 50m***

\* *Amaline Flow, zoxamide/cuivre, 2,8L/ha*

\* *Bouillie bordelaise RSR Disperss, 3,75kg/ha*

Si la pluie de ce soir est supérieur à 25mm, prévoir un produit rattrapant sur les parcelles les plus avancées et les plus sensibles.

\* *Ridomil Gold Mz, Eperon pépète, méfénoxam/mancozèbe, 2,25kg/ha, **CMR, ZNT 50m***

**Données optidose : 20% de la dose homologuée**

**Alternative**

Mise en oeuvre de la prophylaxie

**A retenir**

Maturité des oeufs atteinte cette semaine. Il faut 25mm pour provoquer des contaminations de masse.

**BLACK ROT****Analyse de risque****Éléments de biologie**

Les premières contaminations peuvent s'opérer dès le stade "2-3 feuilles étalées" à partir de baies momifiées restées sur les souches et en présence d'eau libre (pluie). Le black-rot est qualifié de maladie à foyers.

**Préconisations**

Le stade sensible est atteint et des contaminations peuvent intervenir dès ce soir.

Sur les 1ers traitements, la lutte peut être conjointe avec celle du mildiou et de l'oïdium.

\* *Divers produits commerciaux à base de mancozèbe, 2kg/ha (dose homologuée) ; Attention **CMR, ZNT 50m***

\* *Divers produits commerciaux à base de*

*métirame de zinc, 2kg/ha (dose homologuée)  
Rappel, les produits de contact sont lessivés avec 20mm de pluie.*

\* *Slogan, Sillage, Chaoline fosétyl/métirame, 4kg/ha **pas d'homologation mais effet secondaire sur le Black-rot***

\* *Rhodax Express, fosétyl/mancozèbe, 4,5kg/ha (dose homologuée), **CMR, ZNT 50m***

\* *Ridomil Gold MZ, méfénoxam/mancozèbe, **CMR, ZNT 50m***

**Alternatives**

Mise en oeuvre de la prophylaxie : élimination des sources d'inoculum présentes sur les baies momifiées et les rameaux.

**A retenir**

Contaminations possibles

**OIDIUM****Analyse de risque**

La période de sensibilité est en cours pour les parcelles sensibles.

Pour les autres parcelles, le stade de sensibilité débute au stade 17 : boutons floraux séparés.

**A retenir**

Stade d'intervention atteint pour les parcelles sensibles.  
Pas d'intervention sur les parcelles classiques.

**Préconisations**

Intervenir sur les parcelles sensibles avec un traitement à base de :

\* *Microthiol Spécial Disperss, Sulforix, Citrothiol et autres spécialités ; soufre mouillable ; 12,5kg/ha soit 1,25kg/hL sur la base de 1000L/ha (dose homologuées), 6-8kg/ha (dose conseillée) ou Héliosoufre 3-5l/ha.*

**Alternatives**

Certaines spécialités à base de soufre sont des produits de biocontrôle.

## VERS de la GRAPPE

## Analyse de risque

**Observations**

Les captures d'eudémis ont diminué. Les pontes sont en cours. Aucune éclosion n'est observée.

**Analyse de risque**

Les données de piégeages permettent de suivre la dynamique de vol des eudémis et ainsi de mieux cibler les observations et interventions.

## Préconisations

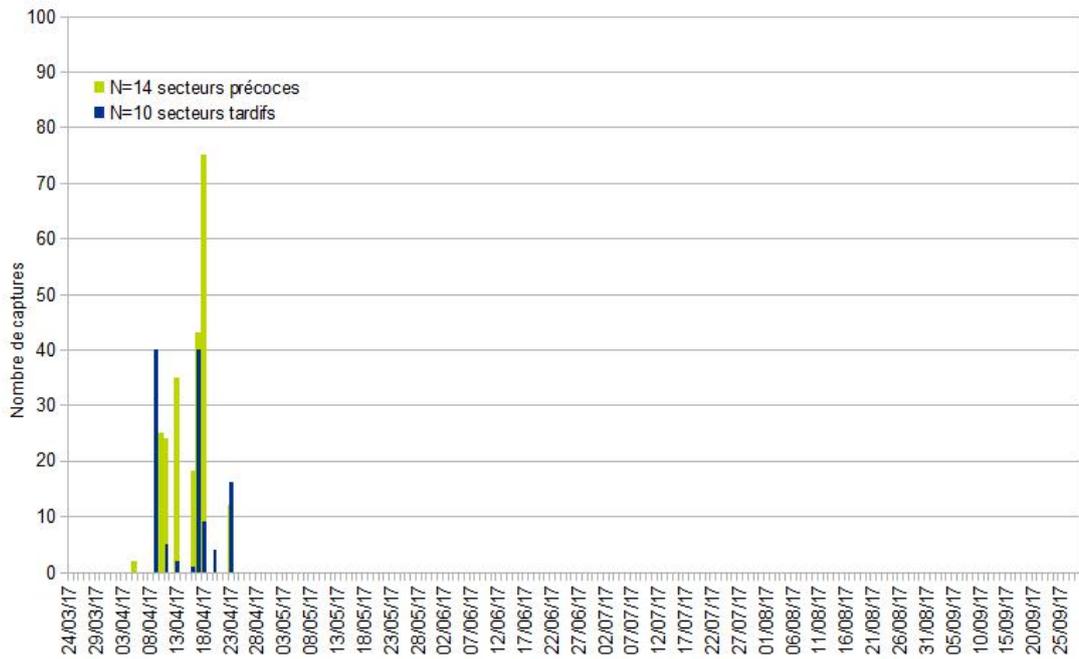
Aucun traitement n'est à envisager.

**Alternatives**

La confusion est une méthode biocontrôle.

**A retenir**

Vol en cours.



Synthèse des données de piégeage sur le vignoble de Gaillac

## ERINOSE

## Analyse de risque

**Symptômes**

Formation de boursoufflures sur la face supérieure des feuilles. Ces cloques prennent souvent une couleur rouge.

**Nuisibilité**

Sur certains secteurs ou parcelles, cet acarien (ou phytopte) se développe de manière importante depuis plusieurs années. Il occasionne parfois des dégâts sur inflorescence.

Seules les parcelles avec un fort historique de dégâts doivent faire l'objet d'une intervention.

Des symptômes sont déjà observés sur de nombreuses parcelles notamment sur Muscadelle, Duras et Gamay...

## Préconisations

Les traitements doivent être réalisés.

\* Produits à base de soufre mouillable ; 20kg/ha (dose homologuée) soit 2kg/hL sur la base de 1000L/ha ; 8kg/ha (dose conseillée) Héliosoufre 7,5L/ha (dose homologuée) ; 5L/ha (dose conseillée)

**Alternatives**

Favoriser les populations de typhlodromes.

Certaines spécialités à base de soufre sont des produits de biocontrôle.

**A retenir**

Cibler les parcelles avec symptômes

## ACARIOSE

## Analyse de risque

Observations

Deux plantiers présentent des symptômes d'acariose (Gamay et Colombar). Ces parcelles étaient déjà touchées l'année dernière.

Conditions de développement

Les attaques d'acariose au printemps sont très localisées et favorisées par des conditions froides au débourrement. Une forte attaque peut engendrer des retards de végétation et de maturité.

Seules les parcelles avec un fort historique de dégâts doivent faire l'objet d'une intervention. Il faut être vigilant sur les plantiers.

## Préconisations

Les parcelles fortement attaquées lors de la campagne précédente doivent faire l'objet d'une surveillance particulière. Si nécessaire, l'application doit être ciblée dès maintenant.

\* Produits à base de soufre mouillable ; 20 kg/ha (dose homologuée) soit 2kg/hL sur la base de 1000L/ha ; 8kg/ha (dose conseillée) ; Attention, vérifiez l'homologation spécialité commerciale par spécialité commerciale.

Alternatives

Favoriser les populations de typhlodromes. Certaines spécialités à base de soufre sont des produits de biocontrôle.

**A retenir**

Les interventions doivent se limiter aux parcelles fortement touchées en 2016

## DIVERS

Lutte contre le botrytis : application de *BERELEX 40SG* (40 % de Gibbérelline A3) à 5gr/ha : l'application doit se faire quand les grappes mesurent entre 3cm et 4cm.

**Prochain bulletin le 2 mai**

CMR : Cancérogène, Mutagène, Reprotoxique

**Pensez à utiliser les équipements de protection appropriés pour chaque traitement**

Ce bulletin fournit un conseil pour les parcelles de la zone géographique du Tarn. Il s'appuie sur le réseau d'observation des vignes réparti sur cette même zone géographique. Il est réalisé à l'aide de modèles validés (mildiou), d'autres en cours de validation (oïdium) qui tiennent compte des prévisions météorologiques. Ce bulletin technique s'appuie sur l'analyse de risque du dernier BSV consultable sur les sites internet de la DRAAF Midi-Pyrénées (<http://draaf.midi-pyrenees.agriculture.gouv.fr>) et de la CRA Midi-Pyrénées ([www.mp.chambagri.fr](http://www.mp.chambagri.fr)). Sauf mention spécifique, les recommandations s'appliquent à l'ensemble de ce territoire et le traitement portera sur l'ensemble de la parcelle. Respectez les conditions d'utilisation des produits phytosanitaires et assurez-vous du respect des bonnes pratiques. Les produits cités peuvent être trouvés sur le site internet e-phy : <http://ephy.anses.fr>. Les recommandations de ce bulletin ne peuvent en aucun cas se substituer à l'observation de la parcelle. L'agriculteur demeure responsable de ses décisions et de ses interventions. Il est particulièrement important de bien lire l'étiquette avant toute manipulation (voir la fiche Bonnes pratiques d'utilisation des produits phytos). N'utilisez que des produits phytosanitaires autorisés par vos éventuels cahiers de charges spécifiques.



La Chambre d'agriculture du Tarn est agréée par le Ministère en charge de l'agriculture pour son activité de conseil indépendant à l'utilisation de produits phytopharmaceutiques sous le numéro IF01762, dans le cadre de l'agrément multi-sites porté par l'APCA.

Siège social : 96 rue des agriculteurs  
BP 89 – 81003 ALBI Cedex  
Tél.: 05 63 48 83 43 - Fax: 05 63 48 83 09  
Email : [accueil@tarn.chambagri.fr](mailto:accueil@tarn.chambagri.fr)  
Rédigé par : Virginie VIGUES, Thierry MASSOL  
[v.vigues@tarn.chambagri.fr](mailto:v.vigues@tarn.chambagri.fr) – 06.61.99.57.86  
[t.massol@tarn.chambagri.fr](mailto:t.massol@tarn.chambagri.fr) – 07.86.17.86.03

